



MAIRIE
rue de la Grosse Borne
80132 VAUCHELLES-LES-QUESNOY
Téléphone 09 60 43 69 05 – Fax 03 22 24 14 56
email : mairie.vauchelles-lesquesnoy@wanadoo.fr

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL du 17 septembre 2015

Sont présents tous les Conseillers en exercice à l'exception de Mme CORNU et M. CHIVOT.
Mme CORNU a donné pouvoir à Mme RACINE.

Président : Monsieur Régis PATTE, Maire.

Secrétaire : Monsieur Laurent DELASSALLE, Conseiller municipal.

Le compte rendu de la réunion du 27 juillet 2015 est approuvé à l'unanimité.

I – Dossier AD'AP

M. MAILLET indique à l'Assemblée avoir reçu un dossier provisoire établi par l'APAVE.

Lors de la réunion programmée à la CCA courant semaine 37, il a fait part de ses observations et demandé l'envoi d'un nouveau dossier corrigé ; dossier reçu ce 17 septembre avec beaucoup d'erreurs qu'il a été à nouveau demandé de corriger.

Sept bâtiments communaux sont concernés par la remise aux normes pour l'accès aux handicapés.

Les travaux d'accessibilité devront être réalisés dans les trois ans à venir et éventuellement six ans pour les bâtiments de 4^{ème} catégorie.

Pour ce qui concerne l'école deux anomalies ont été notamment relevées. La première concerne la rampe d'accès avec une pente de 14 % reprise en tant qu'escalier et les sanitaires qui passent de 100 000 € de travaux à 12 000 €, montant tout à fait impossible puisque le désamiantage coûte à lui seul 19 000 € hors taxe.

Pour ce qui concerne la rampe d'accès, la normalité voudrait que la pente soit de 5 % avec des paliers tous les 10 m. Cela représenterait une montée de 40 m dans le talus avec trois paliers.

La difficulté résulte du fait qu'il s'agit du seul accès pour les services de sécurité et que cela n'est pas compatible avec un accès handicapé.

Une dérogation sera demandée en raison des conditions financières et techniques qui rendront difficiles une réalisation aux normes.

Une dérogation sera également demandée pour l'église dont l'accès est situé dans un virage.

L'estimation financière des travaux de remise aux normes imposés à la Commune pour faciliter l'accès aux handicapés, est d'environ 200 000 €.

Il est toutefois signalé qu'une grosse partie des travaux prévus pour l'école est comprise dans la phase 2 des travaux du groupe scolaire.

Les différents travaux devraient pouvoir s'étaler jusqu'en 2020 au lieu de 2017 initialement prévu.

Le dossier AD'AP de la Commune sera transmis à la Préfecture en recommandé.

Le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

II – Questions diverses

- La Caisse d'Épargne de Picardie demande au Conseil Municipal une nouvelle délibération pour le prêt « BTP Picardie ».

Aucun changement dans le taux ou la durée de remboursement ; seulement une légère modification du tableau d'amortissement et un versement qui interviendra plus tard, la Commune n'ayant pas encore reçu tous les accords de subvention.

M. DELASSALLE s'abstient à nouveau sur ce dossier. La proposition est donc acceptée par 13 voix.

- la commission « Associations – Salle des Sports » s'est réunie le 07 septembre dernier afin d'établir le calendrier d'occupation de la salle des sports pour l'année 2015/2016.

Ce calendrier comporte peu de changements mais une nouveauté : l'école de Bellancourt occupera un créneau tous les jeudis matin de 10 h 45 à 11 h 45. Elle ne disposera pas de clef, la porte étant ouverte et n'aura pas de local à matériels non plus.

- Le devis concernant la réparation des radars est accepté. Il ne reste plus qu'à attendre le remplacement des batteries.

- 5 tables ont été commandées pour la classe de M. BERTHEVAS qui compte cette année 32 élèves. M. CAUDAL lui en a, de plus, prêté quatre.

- Le plancher du CM commence à s'abîmer devant le tableau. Plutôt que d'en effectuer la réparation, M. BERTHEVAS a demandé l'installation d'une estrade qui permettra à ses élèves les plus petits d'accéder plus facilement à l'écriture sur le tableau.

- Pour ce qui concerne le câble Internet à installer dans la classe de M. CAUDAL, le devis est attendu.

- La cantine avec le nouveau prestataire a débuté à la rentrée 2015. La mairie en a, pour le moment, de bons échos.

La cantine compte chaque midi de 25 à 32 élèves, voire plus.

Un contrôle sanitaire a eu lieu mardi 15 septembre. M. le Maire est en attente de réception du rapport mais dans l'ensemble cette visite s'est bien passée.

Il est d'autre part précisé que l'agent responsable de la cantine et les deux personnes engagées en CUI-CAE bénéficieront le 23 septembre prochain d'une formation sur l'hygiène en structure et l'accueil psychologique de l'enfant en restauration scolaire, dispensée par API.

- Les marquages au sol sur la chaussée sont en cours et reprendront dès que le temps le permettra.

- Rue du Presbytère, un « STOP » a été installé.

- Le deuxième passage que doit effectuer la Société TRANCART pour le désherbage de la Commune a été repoussé en raison du mauvais temps.

Deux agents sont chargés, actuellement, de nettoyer les fils d'eau ce qui donne un aspect plus propre à la Commune.

Il est plus difficile qu'autrefois d'obtenir une commune propre en raison des variations climatiques d'une part et des produits moins efficaces d'autre part.

- Une réunion a eu lieu récemment à Garopôle pour l'entretien de la partie de chaussée qui se trouve entre le rond-point des Oiseaux et le nouveau rond-point de la RD 1001.

Cet emplacement était autrefois entretenu par le Conseil Départemental. Aujourd'hui, une discussion est engagée entre toutes les parties : CCA, CCI, Commune, SANEF, Conseil Départemental. Des démarches seront entreprises afin de connaître ce qui est dévolu à chacun.

Un panneau indiquant l'entrée de la Communauté de Communes sera installé. L'installation d'un panneau d'entrée d'agglomération est à l'étude.

M. le Maire précise qu'avec la suppression de la taxe professionnelle, la Commune a été pénalisée et que la taxe sur les Enseignes amène un petit pécule à la Communauté de Communes qui pourrait être destiné à ces travaux d'entretien.

La discussion sur l'entretien s'est portée jusqu'à la rue des Chênes, la Commune espérant voir s'agrandir la zone qui lui fournirait un apport en taxes foncières.

- Une rencontre avec le Directeur de BRICOMAN est programmée en octobre.

- Le 14 novembre, l'Harmonie de Vauchelles présentera à nouveau « La Déchirure » dans la salle des sports. Une demande de dérogation sera transmise aux services de secours et d'incendie pour permettre d'accueillir un nombre plus important de personnes que celui prévu pour cette salle.

III – Questions orales

- Rien n'a bougé dans la maison de la rue du Quesnoy malgré l'envoi de lettres recommandées. Un procès-verbal constatant l'état d'abandon sera rédigé et la procédure suivra son cours. Cela occasionnera obligatoirement un coût pour la Commune.

- L'Opération « Brioches » se déroulera du 09 au 11 octobre 2015. Les conseillers qui souhaitent aider à la vente des brioches se désignent auprès de Mme MORLET, responsable de la collecte. Les jeunes Vauchellois seront contactés pour une aide éventuelle de leur part.

- M. LEDUC qui a participé à la réunion communautaire de l'après-midi indique :
 - qu'une délibération sera à prendre prochainement pour le FPIC ;
 - que le déploiement de la fibre optique sur Abbeville n'a pas pris de retard et que Vauchelles devrait donc voir son réseau réalisé dans les délais prévus.Pour les autres communes, dans l'attente de la fibre, l'installation d'une parabole pour Internet par antennes satellites est conseillée. Une participation de la CCA est actuellement à l'étude pour ces communes.
- Un cahier des charges va être établi pour la mise en place du nouveau site Internet de la Commune.
Chaque conseiller indique quelles sont les rubriques qu'il lui semble intéressant de trouver sur ce nouveau site.
- Le voyage des Ados à Walibi s'est bien passé. Une majorité semble se détacher pour Astérix en 2016.
- La commission « bulletin municipal » est remercié pour avoir trouvé de la place dans le dernier bulletin pour insérer quelques articles rédigés par les élèves des cours GS/CP et CE.
- Il est demandé où en est l'assainissement pour les toilettes de l'atelier. Une prise de contact a été faite avec la nouvelle entreprise GREVÉ.
- Il a été à nouveau demandé plus de dessertes de Vauchelles par les bus. La demande a été faite à la CCA qui devrait en reprendre la gestion en fin de contrat avec KEOLIS.
- Une manifestation d'élus aura lieu à Amiens le 18 septembre pour protester contre la baisse des dotations de l'État.
- L'association « Courir à Abbeville » remercie la Commune pour le prêt des vestiaires de la salle des sports.

Pour copie conforme.

Vauchelles-les-Quesnoy, le 21 septembre 2015.

